



Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du bassin d'Evreux

GUIDE MOBILITE

2012 - 2013

Membres fondateurs



Réseau national



INTRODUCTION

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Bassin d'Evreux, en partenariat avec la plateforme mobilité du Grand Evreux Agglomération a le plaisir de vous présenter le « Guide des aides à la mobilité vers l'emploi », qu'elle a élaboré.

Ce guide fait suite à la démarche de diagnostic territorial partagé « Autour de la mobilité et des déplacements sur notre territoire » qui ont mis en évidence les difficultés d'accès à l'emploi et aux services qui y sont liés.

Le « Guide des aides à la mobilité vers l'emploi » à destination du grand public est voué à lever les freins liés à la mobilité vers l'emploi en présentant les aides, concernant les déplacements individuels ou collectifs, le permis de conduire, l'acquisition, l'aménagement ou l'entretien d'un véhicule.

Cette première version sera complétée et actualisée régulièrement. Une seconde version numérique sera à disposition des prescripteurs et des accompagnateurs emploi sous forme de tableau récapitulatif

SOMMAIRE

TRANSPORTS EN COMMUN

Réseau de transports en commun réseau urbain du GEA.....	5
Trains SNCF.....	6
Bus région Haute Normandie.....	7
Cars du département de l'EURE.....	8

TRANSPORTS À LA DEMANDE

Taxi Bus réseau urbain du GEA.....	9
PMR.....	10
L'omnibus des loisirs CCAS.....	11
Taxis.....	12



SOMMAIRE

TRANSPORTS INDIVIDUELS

Location de vélos Cicérone.....	13
Vente de vélos d'occasion Cicérone.....	14
Cyclo-services Cicérone.....	15
Location de cyclomoteurs IFAIR.....	16
Vente de motocyclettes d'occasion IFAIR.....	17
Location de cyclomoteurs et mise à disposition de véhicules ADS.....	18
Location de véhicules pour intérimaires FASTT.....	19
Les autos du cœur Association.....	20
Centre automobile social normand.....	21
Location de voitures.....	22
Covoiturage.....	23

AIDES FINANCIÈRES ET TARIFS RÉDUITS

Tarifs réduits et aides aux déplacements en transports en commun...	24 à 28
Aides aux déplacements.....	29 à 32
Aides à la mobilité.	33 à 35
Permis B et / ou BSR.....	36 à 39
Services facilitant la mobilité.....	40 à 49

RESEAU URBAIN DU GEA



Présentation

Trans Urbain est la société d'économie mixte des transports de l'agglomération ébroïcienne. Elle agit pour le compte et sous le contrôle du Grand Evreux Agglomération, et assure au quotidien depuis 25 ans, des missions multiples.

Le réseau dessert, 7 jours sur 7, les 84 000 habitants du GEA répartis dans les 37 communes par :

- 13 lignes régulières de bus reliant Evreux à 6 communes,
- 1 service accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les horaires

Les horaires de 6h30 à 20h, varient en fonction de la période, du calendrier et des lignes desservies. Le site internet du Trans Urbain vous permet de consulter les horaires de votre ligne aux principaux arrêts ou les horaires de passage à un arrêt précis.



Contact

PAR TELEPHONE: du lundi au samedi au 02.32. 31.34. 36 de 8h30 à 17h30.

A LA BOUTIQUE TRANS URBAIN: Immeuble « Le Parvis » du mardi au vendredi de 13 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.

Site internet: www.transurbain.com

Les tarifs

La tarification et les titres proposés sont adaptés aux déplacements et au service de transport utilisé.

11 titres sont distribués par le réseau commercial des bons de transports gratuits peuvent être attribués pour demandeurs d'emploi et bénéficiaire du RSA.

Gratuité du bus pour les personnes, de + de 60 ans et non imposable, de + de 65 ans sans condition, handicapée civile ou militaire à au moins 80% aide-ménagère effectuant + de 100 heures /mois.



Caen- Bernay-Evreux- Paris

Caen
Lisieux
Bernay
Serquigny
Beaumont le Roger
Romilly la Puthenaye
Conches
La Bonneville sur Iton
Evreux
Bueil
Bréval
Mantes la Jolie
Paris St Lazare

À titre indicatif: un trajet Evreux Paris dure environ 1 heure



L'Aigle- Verneuil sur Avre- Dreux- Paris

L'Aigle
Bourth
Verneuil sur Avre
Tillières
Nonancourt
St Germain, St Rémy
Dreux
Versailles- chantiers
Paris Vaugirard



À titre indicatif: un trajet Verneuil sur Avre- Paris dure environ 1 heure 15 minutes

www.ter-sncf.com/haute_normandie

www.sncf.com

SNCF: 36 35

Aléorégion
0 825 000 276

Les conseillers Aléorégion sont à votre écoute pour les déplacements en haute Normandie du lundi au Vendredi de 7h à 20h et le dimanche de 14h à 20h au 0825 000 276 pour:

- Connaître les horaires des trains
- Etre conseiller sur la formule la plus économique pour vos trajets quotidiens ou occasionnels
- Envoyer des documents et des informations sur les perturbations des lignes



La région Haute Normandie propose une liaison en car entre Rouen- Evreux et Verneuil sur Avre

La ligne dessert:

- Verneuil / Gare SNCF
- Breteuil-sur-Iton / Place Laffitte
- Damville / Place de la Halle
- Evreux Tilly / Campus
- Evreux / Gare SNCF
- Louviers / Porte de l'eau
- St Etienne du Rouvray / Le Madrillet
- Rouen / Quai du Havre
- Mont St Aignan / Campus

Le trajet est d'environ 1 heure

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

- VTNI : 02 32 08 19 75
- www.bus-region.fr
- ALEOREGION : 0 825 000 276

Tarifs

Pour les trajets en Haute-Normandie, l'abonnement mensuel ou annuel permet sur tous les trajets en Haute-Normandie (HN'go):

- 25% de réduction du lundi au vendredi,
- 50% de réduction les week-ends et jours fériés (pour le titulaire de l'abonnement et les 3 personnes qui l'accompagnent).

Cars du département de l'Eure

Lignes en circulation sur notre territoire

Ligne 160: Beaumont le Roger- Val de Reuil
Ligne 200: Gisors- Les Andelys- Gaillon- Evreux
Ligne 300: Evreux- Vernon- Gisors
Ligne 300b: Evreux- Vernon
Ligne 310: Anet- Ivry- St André- Evreux
Ligne 330: Evreux- St André- Marcilly sur Eure
Ligne 350: Evreux- Marcilly la Campagne
Ligne 330b: Croth- Evreux
Ligne 340: Dreux- Nonancourt- Evreux
Ligne 360: Verneuil sur Avre- Evreux
Ligne 370: Evreux- Conches- L'Aigle
Ligne 380: Evreux- Honfleur
Ligne 390: Rouen- Evreux
Ligne 610: Marcilly sur Eure- Bueil- Bréval
Ligne 620: Verneuil sur Avre- L'Aigle

Tarifs

Plein tarif: 2€, abonnement mensuel, trimestriel

Gratuité pour les personnes bénéficiaires du RSA selon le plafond de ressources et sur présentation d'un bon délivré par l'UTAS

Contacts:

www.eureenligne.com

<http://www.vtni27.fr>

Centrale d'information de la gare routière d'Evreux:
02 32 39 40 60.
du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30
et le samedi de 7h30 à 18h30.



Taxi Bus (réseau urbain du GEA)

Vous habitez dans l'une des communes de l'Agglomération d'Evreux non desservie par des lignes régulières de Bus : vous avez la possibilité de vous inscrire et de bénéficier du service Taxi Bus.

Comment voyager avec Taxi Bus:

S'inscrire auprès de Trans Urbain (via le site internet, au centre d'exploitation ou auprès de votre mairie, Trans Urbain vous fournit une carte d'adhérent avec un numéro personnel Taxi Bus.

Réserver votre transport la veille avant 19h

Se rendre au point d'arrêt du rendez vous convenu (identifiable par une signalétique standard Taxi Bus)

S'identifier en montrant votre carte personnelle d'identification, un billet vous sera vendu par le conducteur du taxi.

Horaires

Du lundi au samedi de 6h45 à 19h00



Contacts:

Réservation entre 8h30 et 19h au
02.32.31.00.21

www.transurbain.com

Utilisation du réseau d'autobus en complément de Taxi-Bus

Trajet en TAXI-BUS puis en autobus :

Le billet TAXI-BUS permet de voyager en correspondance gratuite sur le réseau d'autobus dans l'heure suivant la validation du TAXI-BUS dans le taxi.

Trajet en autobus puis en TAXI-BUS :

La correspondance est possible dans l'heure qui suit la validation. Le client doit acheter un ticket à l'unité dans le bus,

Tarifs:

1, 10€ le trajet



Taxi bus PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Le service PMR, exploité par Trans Urbain depuis 1986, permet aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent emprunter le réseau de bus de se déplacer sur les 37 communes du Grand Evreux Agglomération.

Le transport des personnes à mobilité réduite est un service destiné aux personnes de tout âge, titulaires d'une carte d'invalidité de 80% minimum ou en fauteuil roulant handicapé à titre permanent ou temporaire.

Réservation

La réservation s'effectue exclusivement par téléphone en appelant le 02 32 31 00 21 (service ouvert du lundi au samedi de 08h30 à 19h00).

Les réservations peuvent se faire jusqu'à 7 jours à l'avance et au plus tard la veille du déplacement avant 19h. Le service MPR ne fonctionne pas les dimanches et les jours fériés.

Les titres de transport

Seuls les titres unités sont vendus à bord du service PMR. Aucun autre titre de transport n'est accepté. Tarif: 1, 10€.

Modalités et horaires

La prise en charge des personnes se fait en mode dit « porte à porte » entre le domicile et le lieu de destination obligatoirement situé dans le Grand Evreux Agglomération

Le service PMR fonctionne du lundi au samedi de 7h à 18h45



Contacts:
02.32.31.00.21
www.transurbain.com



L'OMNIBUS DES LOISIRS

Le centre communal d'action sociale (le CCAS) propose un service d'accompagnement pour les activités des séniors à caractère social et collectif.

Ce service intervient pour:

- Permettre les sorties hors du domicile de porte à porte pour les personnes à mobilité réduite ne sortant plus ou ne pouvant plus utiliser les transports en commun.
- Maintenir et favoriser la participation des séniors à des activités de loisirs ou culturelles.
- Garantir le maintien du lien social avec des proches hospitalisés.

Ce service s'adresse aux séniors, domiciliés à Evreux et vivant à domicile, en habitat dispersé, en logement foyer

Inscription:

Sur appel téléphonique
48h avant le
déplacement

Contact

L'omnibus des loisirs
Service animation séniors
16 rue de la petite cité

📞 02.32.31.98.23

📞 02.32.31.89.89

Tarifs

	Aller	A/R
Accompagnement collectif vers un club, une activité de loisirs, un lieu d'animation sur Evreux	1€	2€
Sortie collective accompagnée sur Evreux		3€
Accompagnement collectif pour visiter un proche à la Musse	2.50€	5€



TAXI



Le taxi est un moyen de transport payant conduit par un chauffeur exécutant le trajet choisi par les passagers.

Il existe à ce jour environ 80 compagnies de taxis sur le territoire (source: pages jaunes).

Les tarifs des taxis

Le prix d'une course est déterminé par le nombre de kms effectués inscrits au compteur. Les tarifs sont fixés pour chaque département par arrêté préfectoral.

<http://www.eure.pref.gouv.fr>

Le tarif d'un déplacement en taxi varie également selon les horaires et la nécessité ou non de faire l'aller-retour.

Contact:

<http://www.taxi.fr/taxi/eure>

<http://www.pagesjaunes.fr>



CICÉRONE location de vélos



Cicérone propose la location de vélos classiques à la journée, au week-end, à la semaine, au mois ou à l'année pour les particuliers, tourisme et personnes en insertion.

Pour louer un vélo, il est nécessaire d'adhérer à l'Association (tarif: 5€)

Tarifs:

	Journée	WE	Semaine	Mois	Année
Particulier	5€	8€	15€	30€	150€
Insertion*	0.5€	1€	3€	10€	60€

*Pour bénéficier du tarif insertion, vous devez en faire la demande à votre conseiller socio professionnel ou accompagnateur emploi.

Contacts:

Cicérone –La PEPITE - 73 rue Willy Brandt à Evreux (Parc du Bois des Communes),
02.32.39.39.95 de lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h00 à 16h00.

www.cicerone-tandem.fr



CICÉRONE vente de vélos d'occasion



L'association Cicérone propose la vente de vélos à tarifs préférentiels aux adhérents de l'association



Contacts:

Cicérone –La PEPITE - 73 rue Willy Brandt à Evreux (Parc du Bois des Communes), 02.32.39.39.95 de lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h00 à 16h00.

www.cicerone-tandem.fr

Cyclo-services est un complément au service de transport en commun.

Il permet aux habitants d'Evreux de faciliter leurs déplacements en ville.

C'est un service de transport de biens et de personnes dans le centre-ville grâce à un cyclo-pousse, il peut transporter jusqu'à deux adultes et un enfant avec des bagages.

Ce service de transport se déroule en semaine et en week-end sur commande ou à la volée pour les adhérents de l'association.

Le prix de ce service est peu élevé afin de le rendre accessible à tous les adhérents de l'association.



Contact:

Cicérone –La PEPITE - 73 rue Willy Brandt à Evreux
(Parc du Bois des Communes), 02.32.39.39.95 de lundi
au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le
samedi de 9h00 à 16h00.

www.cicerone-tandem.fr

IFAIR location de cyclomoteurs



L'association IFAIR a pour objectif l'aide à la mobilité des publics en insertion. L'association a deux antennes: Evreux et Louviers.

Le parc locatif

cyclomoteurs en location sur l'antenne d'Evreux et de Louviers

Coût :

Location à la journée de 1 à 3 €

8 € la semaine

25 € le mois

Caution :

15 € pour le mois

L'adhésion à l'association est obligatoire après une semaine de location (10€) et elle est valable 1 an.



Le transport à la demande et la location de voiture sans permis

Ces services s'adressent à des personnes en difficulté résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine Eure

TAD

Trajet aller - retour : 2 €

à la semaine : 10 € la première semaine (adhésion comprise), 8 € les semaines supplémentaires

Abonnement mensuel : 25 € (adhésion comprise)

voitures sans permis

Location à la journée (3 euros),

à la semaine (8 euros + 10 euros d'adhésion)

au mois (25 euros + 10 euros d'adhésion).

Une caution de 50 euros est demandée.



Contact:

IFAIR

Espace Saint Léger

9, rue Vigor - 27000 EVREUX

Tél. : 02 32 62 66 38

ifair.association@wanadoo.fr

IFAIR vente de cyclomoteurs d'occasion



L'association IFAIR propose la vente de cyclomoteurs à tarifs préférentiels aux adhérents de l'association



Contact:

IFAIR

Espace Saint Léger

9, rue Vigor - 27000 EVREUX

Tél. : 02 32 62 66 38

ifair.association@wanadoo.fr

Ateliers de la Solidarité (ADS)



ADS insertion accompagne les personnes en difficulté, particulièrement bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion.

L'association propose la mise à disposition de cyclomoteurs.

Des véhicules financés par le Conseil Général sont mis à disposition avec chauffeurs pour vous accompagner dans vos démarches.

Contact:

ADS EMPLOI

61, rue du Chanoine Boulogne
27220 SAINT ANDRE DE L'EURE

Tél. : 02 32 60 37 69

Courriel : standre@adsemploi.com

ST-ANDRÉ-DE-L'EURE

Location de véhicules pour intérimaires FASTT

Location de voitures

Grâce à la participation financière du Fastt, vous pouvez louer une voiture pour 10 € par jour seulement.

Cela comprend l'assistance et l'assurance
Vous pouvez parcourir jusqu'à 100 kilomètres par jour pour tous vos déplacements domicile/travail.
Cela vous permet de réaliser des missions dans un rayon de 50 kilomètres. Si vous utilisez le véhicule au-delà de 100 kilomètres par jour, vous aurez à payer des frais de dépassement kilométrique. Les frais de carburant sont à votre charge.

La voiture peut être mise à votre disposition sous 48 heures (sous réserve de disponibilités).
La durée de location peut aller jusqu'à 30 jours.

Contact:

<http://www.fastt.org> ou votre agence de travail temporaire
ou le guide de l'intérimaire: <http://medeplacer.fastt.org>

Location de deux roues

Le Fastt en partenariat avec des associations propose sur certains départements un service de location de vélos pour 1 euro par jour seulement, et de cyclomoteurs (scooters et mobylettes) pour 2 euros par jour maximum.

Vous pouvez utiliser ce service jusqu'à 30 jours par an pour tous vos déplacements domicile travail.

L'assurance ne couvre pas les usages professionnels (livraison ou autres).



LES AUTOS DU COEUR

Pour donner et recevoir une voiture

Les Autos du Coeur
Pour ne laisser personne au bord de la route



Cette association récupère des véhicules donnés par des particuliers, entreprises, professionnels de l'automobile...., elle se charge de la remise en état et du contrôle technique et attribue ces véhicules à des personnes en difficultés moyennant une très faible contribution

Cette association est nationale, elle est composée de nombreux bénévoles sur toute la France.

Pour donner ou recevoir un véhicule, il suffit de prendre contact avec les membres de cette association directement sur le site internet ou par téléphone.

Les Autos du Coeur

BP 253 - 37402 AMBOISE Cedex

e-mail: lesautosducoeur@yahoo.fr
site : www.lesautosducoeur.fr

Tél. 02 47 23 93 96

Fax 02 47 30 96 52



Le Centre automobile social normand



Le garage solidaire a été créé en début d'année 2008 sous forme associative.
L'activité consiste à récupérer des véhicules, les remettre en état et les proposer à la vente à des tarifs vraiment abordables (de l'ordre de 1200-1300€).
Le public à faible pouvoir d'achat est prioritaire pour l'acquisition d'un véhicule

Les partenaires sont les organismes sociaux, le Pôle Emploi et le Centre Communal d'Action Social.

En complément, un dossier auprès d'un organisme de microcrédit peut être réalisé par le client

Contact

Monsieur FOLLIN

06 72 55 64 38

Centre automobile social
normand

1 rue de Seine

76000 ROUEN
(ancienne gare SERNAM bâtiment 28-
fléchage Bouchons 276)

casn76@neuf.fr



Location de voitures



La location voiture courte durée a pour objet de fournir un véhicule de complément :

- après un voyage en train ou en avion aussi bien professionnel que personnel.

La voiture de location offre alors la commodité du porte-à-porte, un peu comme un taxi, mais plus économique et avec une plus grande disponibilité ;

- pour un besoin occasionnel, lorsque la voiture possédée ne suffit ou ne correspond pas à l'usage envisagé et qu'il faut faire temporairement appel à un autre véhicule.
- de remplacement, lorsque votre voiture est provisoirement indisponible.

Contact:

11 agences et garages proposent la location de véhicules à Evreux (sources: pages jaunes)

www.pagesjaunes.fr



COVOITURAGE



Le covoiturage est l'utilisation par plusieurs personnes du même véhicule dans le but d'effectuer un trajet commun. Cette pratique permet aux passagers, par exemple, d'économiser des dépenses de carburant ou d'éviter de perdre du temps s'ils n'avaient pu disposer d'un moyen de transport, ou de partager le volant.

Le Conseil Général de l'Eure met à votre disposition un service gratuit de covoiturage sous la forme d'un site Internet qui a deux fonctions principales :

- Mettre en relation les conducteurs et les passagers
- Proposer des trajets uniques et réguliers sur l'ensemble du département et de la région

L'utilisation de ce service de covoiturage est régie par une charte de déontologie qui en définit les règles pour tous les utilisateurs.

Contact:

Vous pouvez accéder à ce service sur le site Internet

<http://www.covoiturage27.net>

<http://www.covoiturage76.net>

Autres sites Internet utiles vous permettant d'accéder au covoiturage :

www.123envoiture.com

www.easycovoiturage.com



Tarifs réduits et aides aux déplacements en transports en commun

Prises en charge par les entreprises

Principe

L'employeur doit prendre en charge une partie des frais de transports du salarié entre le domicile et le travail. Cette prise en charge est prévue pour tout abonnement à un service de transport public de personnes ou un service public de location de vélos.

En cas d'utilisation des transports en commun ou de location de vélos

Salariés concernés

La prise en charge partielle des frais de transports du salarié s'applique au salarié qui souscrit un abonnement pour ses déplacements entre sa résidence habituelle et son lieu de travail. L'abonnement est souscrit pour des trajets effectués dans les conditions suivantes :

- soit en transports en commun,
- soit par l'intermédiaire d'un service public de location de vélos.

La prise en charge concerne le trajet effectué dans le temps le plus court.



Montant de la prise en charge

La prise en charge est fixée à 50 % du prix du titre d'abonnement utilisé, sur la base des tarifs 2ème classe.

Démarche à effectuer

Pour pouvoir bénéficier de son remboursement partiel, le salarié doit remettre ou, à défaut, présenter son titre de transport à son employeur.

Le salarié intérimaire doit adresser une attestation sur l'honneur à l'entreprise de travail temporaire.

Si le titre d'abonnement à un service public de location de vélos ne comporte pas les nom et prénom du salarié bénéficiaire, le salarié se contente de remettre une attestation sur l'honneur.

Contact: <http://vosdroits.service-public.fr/F19846.xhtml>

Tarifs réduits et aides aux déplacements en transports en commun

Tarifs réduits transports- département de l'Eure



Toutes les lignes sauf ligne 390	Conditions	Prix
Plein tarif	Billet unitaire valable pour A/R	2€
Carte 10 voyages	Validité illimité Carte non nominative	12€
Billet demi-tarif	A/R enfant de moins de 10 ans accompagné par un adulte	1€
Gratuité	Bénéficiaire du RSA selon plafond de ressources et d'un bon délivré par l'UTASS	
Abonnement mensuel	Carte nominative, mois calendaire	40€
Abonnement trimestriel	Carte nominative trimestre calendaire	100€

Contact:

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE

Hôtel du Département

14 boulevard Georges Chauvin

27021 Evreux cedex

Tél. : 02 32 31 50 50

<http://eurenligne.com>



Tarifs réduits et aides aux déplacements en transports en commun

Tarifs réduits transports- département de l'Eure

Ligne 390	Conditions	Prix Si vous voyagez dans le 27	Prix Si vous voyagez dans le 27+76
Plein tarif	Billet unitaire valable pour A/R	2€	4€
Carte 10 voyages	Validité illimité Carte non nominative	12€	18€
Billet demi-tarif	A/R enfant de moins de 10 ans accompagné par un adulte	1€	2€
Gratuité	Bénéficiaire du RSA selon plafond de ressources et d'un bon délivré par l'UTASS		
Abonnement mensuel	Carte nominative, mois calendaire	40€	50e€
Abonnement trimestriel	Carte nominative trimestre calendaire	100€	150€

Contact:

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE
Hôtel du Département
14 boulevard Georges Chauvin
27021 Evreux cedex

Tél. : 02 32 31 50 50
<http://eurenligne.com>

La ligne est décomposée de deux sections
(département 27 et 76), le prix varie en fonction
du nombre de section empruntée.



Tarifs réduits et aides aux déplacements en transports en commun

Tarifs transport- Région Haute Normandie

HN'go

Quel est l'objectif?

Il s'agit d'offrir aux haut-normands un mode de transport efficace, confortable, économique, et de promouvoir l'usage du train et du bus (lignes routières régionales : Rouen/Evreux/Verneuil-sur-Avre, Dieppe/Serqueux/Gisors, Rouen/Pont-Audemer gérées par le transporteur VTNI et Yvetot-Saint-Valery-en-Caux gérée par les Cars Hangard).

En quoi consiste le dispositif?

L'abonnement HN'go existe en trois formules : hebdomadaire, mensuelle ou annuelle sur un trajet s'effectuant :

- en Haute-Normandie,
- de la Haute-Normandie vers la Basse-Normandie,
- ou de la Haute-Normandie vers la Picardie.

Pour les trajets en Haute-Normandie, l'abonnement mensuel ou annuel permet sur tous les trajets en Haute-Normandie :

- 25% de réduction du lundi au vendredi,
- 50% de réduction les week-ends et jours fériés (pour le titulaire de l'abonnement et les 3 personnes qui l'accompagnent).

Qui sont les bénéficiaires?

Toutes les personnes désirant se rendre quotidiennement sur leur lieu de travail, à un stage, à une formation, à des rendez-vous personnels, etc..



Contact:

www.ter-sncf.com/haute_normandie

www.bus-region.fr



Les conseillers Aléorégion sont à votre écoute
pour vos déplacements
du lundi au vendredi de 7h à 20h
le dimanche de 14h à 20h
fermé le samedi et les jours fériés

Tarifs réduits et aides aux déplacements en transports en commun

Tarifs transport- Région Haute Normandie

Chéquier région transports solidarité

Pour faciliter les recherches des demandeurs d'emploi haut-normands, la Région a créé le chéquier Région-Transports solidarité.

Quel est l'objectif?

Il s'agit de : permettre aux demandeurs d'emploi de bénéficier de voyages gratuits sur le réseau de transport régional, promouvoir l'accès aux transports régionaux pour le plus grand nombre.

En quoi consiste le dispositif?

Le chéquier Région-Transports solidarité est constitué de 12 chèques permettant de se déplacer gratuitement dans les trains du réseau haut-normand, ainsi que sur les lignes de bus gérées par la Région : Rouen/Evreux/Verneuil-sur-Avre, Dieppe/Serqueux/Gisors, Rouen/Pont-Audemer, Yvetot/Saint-Valery-en-Caux.

Il est valable un an à compter de la date d'émission.

Chacun des 12 chèques donne droit à un aller simple en Haute-Normandie exclusive

Qui sont les bénéficiaires?

Tous les demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi.

Prix

Le chéquier Région-Transports Solidarité est gratuit.

Condition de vente

Le chéquier Région Transports est disponible dans les agences pour l'emploi, les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) et les missions locales.



Aides aux déplacements

Aides financières à la mobilité- aides du CCAS

Public

Personnes en démarche d'insertion résidant à Evreux

Conditions

Remplir les conditions d'éligibilité au dispositif d'aides du CCAS, être inscrit au Pole Emploi ou être en démarche d'insertion auprès du CCAS

Vos démarches

Se présenter auprès du service prévention sociale du CCAS

Vous pourrez bénéficier de carnet de tickets de bus TRANS URBAIN ou pour tout autre mode de déplacement d'une prise en charge de vos frais d'essence pour la reprise d'un emploi ou pour un stage ou une formation

Cette aide vous est accordée durant le premier mois et est exceptionnelle, l'attribution est soumise à une évaluation effectuée par un travailleur social

Contact

CCAS

Service Prévention sociale : 16 rue de la Petite Cité

02 32 31 89 89



Aides aux déplacements

Aides à la recherche d'emploi –Pole Emploi

Pour se rendre à un entretien d'embauche (la durée du contrat doit être supérieure ou égale à 3 mois), participer à un concours public, suivre une prestation intensive.

Des bons de déplacement, pour une prise en charge des frais de déplacement avec un véhicule (forfait kilométrique de 0,20 € par kilomètre),

Des bons de transport, pour une prise en charge des billets de train ou d'avion (ATTENTION : les frais de réservation de train et certaines taxes/suppléments pour les billets d'avion restent à votre charge).

Les critères de vos déplacements sont supérieurs à 60km A/R

Le plafond annuel de l'aide est de 200€



Contact

Pole Emploi: 39 49

<http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-aides-a-la-recherche-d-emploi-@/suarticle.jspz?id=4823>

Attention:
Ces aides sont soumises à des conditions
Renseignez vous auprès de votre conseiller



Aides aux déplacements

Complément d'aide à la mobilité – Solidarité, Accueil, Mobilité SAM

Pour se rendre à un entretien de recrutement loin de votre domicile, vous pouvez bénéficier d'un hébergement dans une famille d'accueil grâce au réseau SAM (Solidarité, Accueil, Mobilité).

Le réseau SAM est une association loi 1901 qui offre des possibilités d'hébergement dans toute la France. Sa mission : mettre en relation des demandeurs d'emploi et des familles d'accueil bénévoles, et contribuer à la réussite d'une recherche d'emploi.

vous bénéficiez de l'accueil dans une famille qui :
vous offre bénévolement un hébergement pour la nuit, le repas et le petit-déjeuner ; partage sa connaissance du tissu économique local.

Les modalités

Vous vous adressez alors au relais SAM le plus proche de votre domicile (relais départ) qui vérifie la pertinence de votre demande et entre en contact avec le relais de la ville d'accueil qui se charge de trouver un accueillant bénévole. Une participation de 10 Euros (pour une ou deux nuitées) vous est demandée comme participation aux frais de fonctionnement du Réseau SAM.



Contact:

<http://www.reseau-sam.fr/>

Par mail:

samcom.national@laposte.net

Par téléphone

le Secrétariat Général SAM au

06 28 29 13 07

Aides aux déplacements

Aides à la reprise d'emploi- Pôle Emploi

Vous pouvez bénéficier de différentes aides si l'emploi que vous reprenez (y compris à temps partiel) est en CDI ou en CDD d'au moins 06 mois et que celui-ci est situé à plus de 60 km aller-retour de votre domicile ou deux heures de trajet aller-retour pour l'aide à la double résidence et l'aide au déménagement.

- Aide aux déplacements quotidiens, hebdomadaires ou mensuels pendant les 3 premiers mois de la reprise d'emploi sur la base d'un forfait kilométrique de 0,20€ / km si vous vous déplacez en véhicule, ou du coût des billets de transport(s) en commun (train, bus, tramway...). Prise en charge à hauteur de 1000 € maximum
- Aide à la double résidence d'un montant maximum de 1200 €
- Aide au déménagement d'un montant maximum de 1500 €

Publics

Demandeurs d'emploi, stagiaires en contrat aidé, stagiaires de la formation professionnelles

Vous devez effectuer votre demande d'aide dans les délais suivants :
Frais de déplacements et aide à la double résidence : jusqu'à un mois après la reprise d'emploi.
Frais de déménagement : jusqu'à un mois après la fin de période d'essai.



Contact

Pôle Emploi- 39 49

<http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-aides-a-la-reprise-d-emploi-@/suarticle.jspz?id=39780>

Aides à la mobilité



Aide personnalisée de retour à l'emploi (APRE)

Une aide personnalisée de retour à l'emploi peut être attribuée aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), afin de leur permettre de prendre en charge tout ou partie des coûts auxquels ils doivent faire face lorsqu'ils débutent ou reprennent une activité ou une formation professionnelle.

Chaque département fixe les dépenses susceptibles de donner lieu à l'attribution de l'aide personnalisée de retour à l'emploi et les conditions dans lesquelles cette aide est attribuée.

Cette aide peut prendre la forme:

- Participation au frais de transport en commun
- Participation à l'utilisation d'un véhicule personnel
- Participation à l'achat ou à la location d'un vélo, d'un cyclomoteur ou d'une voiture
- Participation à la réparation de votre véhicule
- Participation financement permis B...



Public

- Bénéficiaire du RSA signataire d'un contrat d'insertion ou d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement vers l'emploi avec Pole Emploi
- Bénéficiaire de Contrat Unique d'Insertion et d'Accompagnement dans l'Emploi

Contact

- Votre référent insertion
- Votre conseiller Pôle Emploi



Aides à la mobilité

Mission Locale- jeunes de 16 à 25 ans

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

Les jeunes inscrits à la Mission Locale ont la possibilité de bénéficier d'aides financières directes ou indirectes en intégrant le dispositif CIVIS. Le CIVIS a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion dans un emploi durable ou dans leur projet de création ou de reprise d'une activité non salariée.

Des aides peuvent être attribuées pour:

- Se rendre à un entretien d'embauche, se déplacer pour réaliser un stage, financer ses premiers déplacements pour se rendre sur son lieu de travail
- Passer son permis de conduire
- Acquérir ou faire réparer un véhicule
- Louer un vélo, un cyclomoteur ou une voiture

L'aide étudiée au cas par cas s'appuie sur la présentation d'un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle validée par la Mission Locale.



Mission Locale
pour l'insertion des Jeunes



Contact:

Mission Locale Pays d'Evreux et Eure Sud
42, rue du Maréchal Joffre
27000 ÉVREUX
Tél. 02.32.39.77.04
E-mail contact@ml-evreux.fr
<http://www.missionlocale-evreux.com/>



Aides à la mobilité

Les aides de l'AGEPIPH

Faciliter l'intégration professionnelle des personnes handicapées en compensant leur handicap lors des déplacements (transports, hébergement).

Qui peut en bénéficier ?

Ces aides s'adressent à la personne handicapée souhaitant se préparer à un emploi, y accéder, évoluer dans son emploi ou le conserver.

Ces aides concernent les transports et l'hébergement

- Transport adapté
- Le permis de conduire
- L'acquisition d'un véhicule
- L'aménagement de votre véhicule
- L'hébergement
- Le déménagement



Pour établir votre demande vous pouvez vous faire aider par:

- Votre employeur
- Un conseiller Cap Emploi
- Le service d'appui pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées (SAMETH)

**cap
emploi**
ressources handicap

4 place Alfred de Musset
27000 EVREUX
02.32.28.74.29
www.capemploi.com

sameth
Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi

30 Rue Jacquard
BP 581
27035 EVREUX CEDEX
Tél : 02 32 28 30 87
sameth27@sameth27.org

PERMIS B ou BSR (brevet de sécurité routière)



Permis pour l'avenir

Ce dispositif est organisé et animé par la MJC d'Evreux et de Verneuil sur Avre

Le dispositif

Bénéficier d'une préparation si vos test sont tangents
Obtenir une prise en charge pour le financement de votre permis

Un accompagnement renforcé pour l'apprentissage de la conduite

Vos ressources sont limitées?



La marche à suivre

Vous adresser à votre référent ou accompagnateur emploi ou conseiller Pôle Emploi pour constituer votre dossier.

Vous avez besoin d'un suivi et d'un peu plus de temps pour maîtriser la conduite?

Le permis de conduire est indispensable pour trouver, retrouver ou conserver votre emploi?

Les conditions d'accès

Habiter la Communauté d'Agglomération d'Evreux ou de Verneuil sur Avre

Etre âgé d'au moins 18 ans

PERMIS B ou BSR (brevet de sécurité routière)



Le permis à 1€ par jour

Ce dispositif facilite le financement de la formation à la conduite et à la sécurité routière des jeunes de moins de 26 ans.

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut être inscrit pour la première fois à une formation au permis de conduire de la catégorie A ou B dans une auto-école ayant signée une convention avec l'Etat.

le prêt est octroyé par un établissement financier, les intérêts sont pris en charge par l'Etat, ce dispositif permet d'étaler le coût de la formation à la conduite sur plusieurs mois.

Liste des établissements:

<http://www.permisdeconduire.gouv.fr/les-permis/le-permis-b/ecole-de-conduite-et-financement/les-aides-au-financement/le-permis-a-un-euro-par-jour/carte-des-ecoles-de-conduite-conventionnees/>

Mission locale

42 Rue du Maréchal Joffre
Évreux
02 32 39 77 04

www.missionlocale-evreux.com



www.permisauneuroparjour.fr

Allô service public :

39.39 du lundi au vendredi de 8 h à 19h
et le samedi de 9 h à 14h.

PERMIS B ou BSR (brevet de sécurité routière)

Financer son permis de conduire- FASTT (intérimaires)

Le Fastt, en partenariat avec des organismes partenaires agréés par la Caisse des dépôts, propose des solutions de microcrédit permettant de financer notamment le permis de conduire

Elles s'adressent aux personnes en situation de fragilité sociale ou économique, exclus du crédit bancaire classique, et qui disposent d'une capacité de remboursement.

Le microcrédit n'est pas distribué par les agences bancaires classiques. Pour étudier la possibilité d'un microcrédit, il faut présenter son projet à un service ou une association d'aide sociale agréée pour réaliser une évaluation personnalisée de votre projet et une instruction de votre demande, structure qui ensuite décide de constituer ou non un dossier de prêt et en fonction de présenter votre dossier auprès d'établissements bancaires partenaires.

- * Montants : de 300 à 3000 euros.
- * Durées : de 3 à 36 mois (selon les partenaires)
- * Taux : à partir de 2% (selon les partenaires)
- * Frais dossiers et garanties : conditions particulières selon les partenaires



Contact

Renseignez-vous au 0 800 28 08 28 (gratuit d'un poste fixe).

<http://medeplacer.fastt.org/index.php?id=passer-le-permis-de-conduire>

PERMIS B ou BSR (brevet de sécurité routière)



Le Brevet de sécurité routière - financement

Le brevet de sécurité routière donne au jeune, dès 14 ans, les connaissances requises pour se déplacer en cyclomoteur sans mettre sa vie en danger. Il est obligatoire pour toutes les personnes nées après le 01/01/1988 qui ne possèdent pas de permis de conduire.

Il est constitué de l'ASSR1+ 5 heures d'auto-école

- ASSR1 est passé en 5ème
- ASSR2 est passé en 3ème et est obligatoire pour une inscription à un permis de conduire

La formation théorique, attestation scolaire de sécurité routière, est assurée par l'Education nationale. Les élèves de 5e et de 3e passent systématiquement cet examen.

Le Département de l'Eure a décidé d'aider les jeunes à financer leur formation pratique de 5 heures. Cette formation est assurée par des moniteurs d'auto-école

Vos démarches

- Demander un dossier à l'auto-école de votre choix ou directement auprès de la Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport, Hôtel du Département Boulevard Georges-Chauvin 27021 Evreux cedex.
- Compléter le dossier et le retourner
- Après examen du dossier, les services départementaux vous informent par courrier des suites données à votre demande.
- L'aide financière est réglée directement à l'auto-école



Les conditions

- critères de ressources
- critères de résidence
- critères d'âges au moment de l'inscription



Contact

Conseil Général
Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport
02 32 31 93 95
www.eure-en-ligne.fr

Les services facilitant la mobilité

Réparation de vélos

Cicérone propose la réparation de tous types de cycles à prix très bas. Des devis sont proposés.

Contact:

Cicérone –La PEPITE - 73 rue Willy Brandt à Evreux (Parc du Bois des Communes), 02.32.39.39.95 de lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h00 à 16h00.

www.cicerone-tandem.fr



Réparation de cyclomoteurs

IFAIR dispose d'un atelier pour effectuer les réparations des cyclomoteurs.

Les adhérents peuvent entretenir et réparer leur cyclomoteur, ils bénéficient des conseils de l'animateur.

Contact:

IFAIR

Espace Saint Léger

9, rue Vigor - 27000 EVREUX

Tél. : 02 32 62 66 38

ifair.association@wanadoo.fr



Les services facilitant la mobilité

Garage sécurisé

Un garage sécurisé pour vos motocyclettes et vélos est aménagé à la Madeleine au 78 rue Lamartine, vous pouvez y garer votre 2 roues en toute sécurité.

Horaires

L'ouverture et la fermeture du garage se fait à la demande (fournir un contrat de travail justifiant des horaires) sur simple appel auprès du gardien.

Publics

ce garage est en priorité réservé aux personnes en parcours d'emploi ou d'insertion.



Tarifs:

	24h	48h	Semaine	Mois	Année
Particulier/tourisme	2€	4€	10€	15€	120€
Insertion/emploi	0, 50€	1€	5€	10€	100€

Contact:

Le gardien: 06.30.22.82.79

La Régie des quartiers: 02.32.23.06.74



Les services facilitant la mobilité

Parc à vélo du Pole d'Echange

Le parc à vélo du Pole d'échange est un local sécurisé accessible 24h/24.

Il suffit de vous inscrire auprès du service Mobilités Durables du Grand Evreux Agglomération, présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Contre une caution de 10€, un badge d'accès vous sera remis.

Ce service est accessible dans la limite des places disponibles.

Contact:

Le pole d'échange

Bd Gambetta
27000 EVREUX

02 32 39 40 60

Le Grand Evreux Agglomération

transport@agglo-evreux.fr



Les services facilitant la mobilité



Une Vélo école urbaine- Cicérone

L'association Cicérone s'est aperçue qu'un certain nombre d'adultes ne savait pas faire de vélo ou tout simplement avait peur de se déplacer au quotidien par ce moyen de transport.

Elle a donc mis en place une vélo école urbaine.

Il s'agit d'enseigner l'usage du vélo à différents publics adultes et enfants, désireux de se déplacer en vélo pour se rendre sur leurs lieux de travail, de loisirs, écoles ou tout simplement faire les courses.

En première étape, Cicérone met en place une vélo école pour les femmes en situation de rupture sociale et ou professionnelle, elle concerne les femmes résidents dans les quartiers (la Madeleine, Nétreville, Navarre...), dans une seconde étape, cette vélo école urbaine s'ouvrira à tous les publics.



Contact

Cicérone –La PEPITE - 73 rue Willy Brandt à Evreux (Parc du Bois des Communes), 02.32.39.39.95 de lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h00 à 16h00.

www.cicerone-tandem.fr



Les services facilitant la mobilité

Atelier mobilité IFAIR

- Identifier les différents moyens de transport existants sur le territoire
- Étudier les plans urbains, les différents grilles horaires des bus
- Élaborer une journée découverte



Publics

Cette formation est ouverte à tous publics, jeunes et adultes en difficulté

Contact:

IFAIR
Espace Saint Léger
9, rue Vigor - 27000 EVREUX
Tél. : 02 32 62 66 38
ifair.association@wanadoo.fr



Les services facilitant la mobilité

Éducation et Formation remise à niveau

Vous souhaitez passer votre permis de conduire?

Vous avez besoin d'un complément de formation pour passer le code de la route?

Education de Formation en partenariat avec le dispositif Permis pour l'Avenir vous propose un programme de remise à niveau pour vous permettre de passer votre code de la route

Publics

Pour tous publics résidant sur le Grand Evreux Agglomération

Contact

Le Bois des Communes - 63, rue de Rome 27000 Evreux

Téléphone :

02 76 51 76 27

contact.evreux@education-et-formation.fr



Les services facilitant la mobilité

Le microcrédit personnel

Dispositif Mission Locale

Le microcrédit personnel permet aux jeunes de 16 à 25 ans d'accéder à la mobilité en finançant, un permis de conduite, l'acquisition de moyens de locomotion, l'entretien ou les réparations de véhicules....

Le prêt est octroyé à partir de 300€ jusqu'à 3000€

Vous devez être accompagné par votre référent Mission Locale

Contact:

Mission Locale Pays d'Evreux et Eure Sud
42, rue du Maréchal Joffre 27000 ÉVREUX
Tél. 02.32.39.77.04 –
E-mail contact@ml-evreux.fr



Mission Locale
pour l'insertion des Jeunes

Dispositif CCAS

Des crédits à 3 % peuvent être alloués aux résidents ébroïciens en situation d'exclusion financière, pour des sommes allant de 300 à 5 000 euros, en fonction du projet et de la capacité de remboursement.
Durée du crédit : de 6 à 60 mois

Taux fixe à 3 %

Pas de frais de dossier et d'assurances

Il existe des pré requis
Renseignez vous auprès des travailleurs sociaux du CCAS
Tél : 02 32 31 89 89 / fax 02 32 31 89 58

ccas.mairie@www.evreux.fr



Les services facilitant la mobilité

Vous souhaitez financer votre permis de conduire?

Vous avez besoin d'un crédit pour acheter ou faire réparer votre véhicule?

L'ADIE peut être une réponse à vos problèmes mobilité et vous apporter des solutions de financements par le biais d'un microcrédit

Ces microcrédits sont destinés à aider les chômeurs à retrouver un emploi salarié ou les salariés à se maintenir dans leur emploi. Il permet de financer un permis de conduire, une formation, un déménagement, un véhicule (ou sa réparation), etc.

Publics

Pour tous publics en insertion ou salarié précaires



Contact

ADIE Évreux

20, rue Chateaubriand
n°146 Immeuble Cévennes
27000 Évreux
Tél : 0 800 800 566



Les services facilitant la mobilité

ATOUMOD

Faciliter l'usage des services publics de transport pour encourager tous nos concitoyens à l'utilisation des modes de déplacement respectueux de l'environnement.

les Autorités Organisatrices en charge des Transports région Haute Normandie (15 collectivités au total) se fédèrent pour proposer un service novateur et global :

- d'information aux voyageurs qui recense tous les trajets possibles,
- de billets de transport utilisables sur tous les réseaux de Haute-Normandie,
- de tarification harmonisée des transports à terme.

D'ordinaire, ces services sont organisés distinctement au sein de chaque Collectivité. En Haute-Normandie, les réseaux de transport sont pensés comme un ensemble de liaisons et de services indissociables les uns des autres



Les conseillers Aléorégion sont à votre écoute
pour vos déplacements
du lundi au vendredi de 7h à 20h
le dimanche de 14h à 20h
fermé le samedi et les jours fériés



<http://www.atoumod.fr>



Les services facilitant la mobilité

Sites d'information sur les itinéraires

www.atoumod.fr

Calculateur d'itinéraire permettant de planifier votre trajet en transports en commun sur l'ensemble de la région Haute Normandie

www.mappy.fr / www.viamichelin.fr

Mappy et Viamichelin sont des sites d'itinéraires qui permettent de mettre au point les trajets en voiture, à pied ou encore à vélo. L'utilisateur peut choisir le style de trajet qu'il désire (ex : autoroute ou route nationale) et également connaître le coût du trajet.

www.passim.info

Portail national du Ministère recensant les sites Internet et les services sur la mobilité



Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du bassin d'Evreux

Contact

Caroline COGET- chargée de mission

c.coget@md3e.fr

02.32.23.66.38

